

Accento

Informations de la CI Facteurs d'instruments de musique

Portrait de Bernhard Meister

Responsable CI et expert



J'ai 52 ans et suis marié. J'ai deux filles adultes qui ont toutes deux choisi leur carrière en dehors de la branche musicale.

J'ai accompli mon apprentissage entre 1975 et 1978 dans la fabrique de pianos Sabel à Rorschach. J'ai ensuite travaillé pendant deux ans et demie dans une entreprise de piano à Genève avant de rejoindre l'entreprise familiale en 1981. Une entreprise que j'ai reprise en 1988.

J'enseigne dans des cours interentreprises depuis 1987. D'abord à Rorschach, puis, à Brügg près de Bienne depuis 1991 et enfin au CFP d'Arenenberg depuis 2007. Je suis en outre expert aux examens depuis plus de 20 ans.

Je consacre mon temps libre à chanter dans des chœurs et à faire de l'exercice en plein air.

Bernhard Meister

Fonds de la en faveur de la formation professionnelle

BBF^{MIB}

Afin de ne pas augmenter inutilement les frais du secrétariat, la commission a décidé, cette année, de ne pas réexpédier un formulaire de sondage auprès des entreprises. Les factures pour les cotisations 2012 ont été envoyées en début d'année comme en 2011. Les entreprises dont le nombre de collaborateurs ou de postes a changé étaient priées de remplir le formulaire de réajustement annexé de façon à ce que le secrétariat puisse leur envoyer une facture corrigée.

Nous nous réjouissons vivement qu'en 2011, les entreprises soumises au fonds en faveur de la formation professionnelle de la CICIM aient été de bons payeurs. Nous espérons atteindre d'aussi bons résultats en 2012. Les chiffres démontrent toutefois que la crise économique n'épargne pas non plus les facteurs d'instruments de musique.

La commission du fonds en faveur de la formation professionnelle souhaite à toutes les entreprises une année commerciale satisfaisante.

Béatrice Wältli, présidente du fonds FFP

Préavis

8^e AD CIFIM 2012

La 8^e assemblée des délégués (AD) de la CIFIM aura un caractère particulier, car il s'agira de l'AD censée ponctuer l'intégration du nouveau système.

Veillez d'ores et déjà réserver l'échéance suivante :

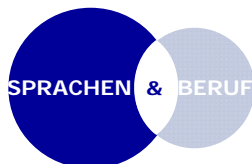
Date : **vendredi 22 juin 2012**

Heure : 16h45 Visite de l'église « Saint-Pierre et Paul »
(présentation de l'orgue)
18h00 AD
20h30 Apéro

Lieu : Zunftsaal zu Pfistern à Berne

Projet Plurilinguisme

Situation actuelle



Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la manifestation d'inauguration en mars 2011. Lors de sa dernière séance, le groupe de pilotage a procédé, en présence des personnes de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) chargées de superviser le projet et du directeur de la Commission suisse pour la formation professionnelle (CSFP), à une analyse de ce qui a déjà été accompli, et entrepris de préparer les prochaines étapes.

Organisation au cours de la première année :

- mise en place de la structure du projet et constitution de l'équipe de travail ;
- analyse des niveaux de langue auprès des apprenants et, sur demande, des enseignants ;
- établissement des concepts pour les échanges de place d'apprentissage ainsi que pour les ateliers de langue et d'apprentissage ;
- livraison d'informations à toutes les personnes impliquées (après chaque séance du groupe de pilotage) ;
- information aux entreprises formatrices sur les échanges de place d'apprentissage prévues ;
- organisation de la première séance avec le groupe d'accompagnement externe (08.11.2001) ;
- échanges d'informations avec les diverses organisations de la formation professionnelle ;
- publication d'informations sur le projet ;
- formation des enseignants œuvre à titre extraprofessionnel à la didactique de l'enseignement plurilingue (chaque fois 2 jours par semestre).
- développement de documents didactiques et de la documentation CI en deux langues.

Les représentants de l'OFFT et de la CSFP ont réagi positivement quant au développement et à la qualité du projet, et ils nous ont garanti la poursuite de leur soutien. Il s'agit à présent de mettre en œuvre d'autres mesures.

A partir du prochain bloc de formation, il sera proposé aux apprenants l'atelier de langue et d'apprentissage à raison de 2 leçons hebdomadaires. Objets importants :

- maîtrise des propres situations dans l'apprentissage et le travail ;
- amélioration des compétences linguistiques (langage technique et courant) ;
- planification du développement professionnel personnel ;
- préparation, accompagnement et évaluation des échanges de place d'apprentissage.

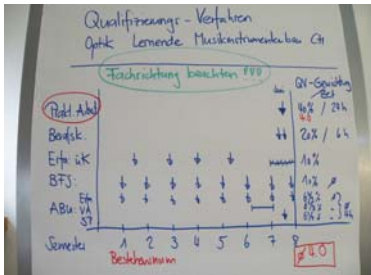
La planification de l'activité de 2 x 3 semaines ou 1 x 6 semaines dans une entreprise externe dans le cadre d'un échange de place d'apprentissage nécessite suffisamment de temps. Cette planification peut désormais débiter assez tôt dans les ateliers de langue et d'apprentissage.

L'enseignement bilingue des branches générales (EBG) devrait apporter une amélioration supplémentaire. Les classes seront par la suite toujours ensemble au CFP d'Arenenberg sur l'ensemble du bloc d'apprentissage. Ce principe permettra de meilleures possibilités d'échange entre les groupes d'apprenants. En outre, l'horaire sera plus simple à organiser et l'échange de place d'apprentissage pour les apprenants romands pourra avoir lieu sans qu'ils n'aient à fréquenter l'EBG chaque semaine. Le fait que la documentation didactique ne soit pas suffisamment harmonisée entre l'allemand et le français constitue toutefois une difficulté. Il nous faut encore trouver un enseignant compétent pour dispenser cet enseignement.

Nous nous réjouissons des prochaines étapes de développement du projet et attendons l'appui de toutes les personnes impliquées.

Walter Leist, Président de la CIFIM

Formation des experts en 2012



A la suite de l'importante réforme qui a touché toutes les professions liées à la facture d'instrument de musique, il a fallu, en prévision de la première procédure de qualification, former le plus possible d'experts d'examen à l'utilisation des nouveaux documents.

Sous la direction avisée de Hans-Heini Winterberger, nous avons pu, les 30 et 31 janvier 2012, nous familiariser avec les documents remaniés ainsi qu'avec leurs contenus et les directives qui en découlent.

Hans-Heini a mis un accent tout particulier sur la maîtrise du langage technique. Un défi que les experts ont pu expérimenter de façon réaliste en « situations d'examen avec les apprenants ». Les deux langues étaient représentées, et les équipes d'examen avaient été constituées et préparées en conséquence. Sur la base des exemples proposés, nous avons pu expérimenter les différents aspects de la procédure, la technique d'interrogation et la direction des entretiens.

Pour nous tous, la partie la plus importante et la plus enrichissante aura très certainement été celle des rétroactions critiques et constructives qui sont ressorties de la table ronde entre experts.

Ces journées d'intense activité au CFP d'Arenenberg, auront également permis de très intéressantes discussions entre les participants des diverses orientations professionnelles.

La promenade de groupe en terre inconnue par un lundi soir glacial aura constitué un intermède bienvenu pour s'éclaircir les idées après le lourd programme de formation. A l'issue d'une petite demi-heure de marche, nous avons été accueillis dans une coquette remise du domaine Eymann. Après avoir affronté l'obscurité et les giboulées de neige, nous avons été richement récompensé par une délicieuse fondue que nous avons dégustée dans la joie et la bonne humeur.

C'est bien équipés et soigneusement préparés que certains des experts à présent formés avec compétence accompagneront les onze apprentis dans les 4 orientations professionnelles.

Jörg Gobel, responsable de la commission B+Q

Planifiez votre avenir dès à présent !

Celui qui exploite et dirige sa propre PME a tendance à tomber dans la routine. Nombreux sont ceux d'entre nous qui ont réussi leur carrière professionnelle et qui ont déjà largement atteint la cinquantaine. Il est dès lors grand temps de songer à **assurer la pérennité** de ce qui a déjà été atteint et de penser à qui pourra **reprendre l'entreprise**.

Diverses possibilités sont envisageables :

- former un apprenant ou une apprenante en vue de la reprise de l'entreprise ;
- remise de l'entreprise à un fils ou une fille qui exerce la même profession ;
- rechercher un partenaire ;
- vendre à des collègues de la branche ;
- etc.

Dans tous les cas, il se pose de nombreuses questions, notamment de nature financière et juridique, qu'il y a lieu de clarifier à temps. Pour ce faire, il existe des spécialistes très expérimentés dans ce genre de domaine. Mentionnons notamment les banques cantonales ou d'autres grandes banques. Elles proposent des entretiens et accompagnent de tels processus.

Mais il y a aussi bien entendu d'autres entreprises qui se sont spécialisées dans ce genre de prestations. Par exemple l'entreprise Business Broker SA à Zurich ou la PMU Ratgeber AG à Effretikon, et bien d'autres encore. Ne perdez pas de temps afin d'être bien préparés le moment venu !

Beni Sigrist, CD CIFIM

Sponsors et donateurs, nous avons besoin de vous !

Soutenez la pérennité et la promotion de l'artisanat menacé dans la facture d'instruments de musique suisse

La nouvelle loi sur la formation professionnelle exige qu'à l'issue de son introduction, une nouvelle profession ou branche professionnelle vole de ses propres ailes avec l'aide de son OdT compétente, sans appui financier de la Confédération. Malheureusement, le Fonds en faveur de la formation professionnelle dans le domaine de la facture d'instruments de musique suffit à peine à couvrir les frais occasionnés par l'organisation des cours interentreprises. Malgré des mesures d'économie drastiques, il n'est pas possible de proposer une instruction dans la qualité voulue avec les 20'000 CHF actuellement encaissés par le biais des cotisations annuelles. Afin de pouvoir continuer d'entretenir ce précieux bien culturel, nous nous avons un urgent besoin de votre soutien. Les possibilités suivantes s'offrent à vous :

Sponsoring / dons pour

- le développement de la formation de base ;
- le cofinancement de l'infrastructure pour les cours interentreprises et l'acquisition de nouvelles machines et outils ;
- la mise en place d'un système de perfectionnement et éventuellement d'une formation pour maîtres d'apprentissage ;
- l'intégration d'autres instruments dans nos concepts de formation et de perfectionnement ;
- la participation à des salons sur la formation professionnelle pour garantir la relève ;
- la fabrication de Swisspianos de grande qualité dans les cours interentreprises (ce sont malheureusement les derniers pianos encore fabriqués en Suisse).

Possibilités en matière de publicité

- Publicité sur le site Internet de la CIFIM ;
- publicité dans notre lettre d'information « Accento » qui paraît quatre fois par année ;
- nom de l'entreprise donné à une salle de classe au CFP d'Arenenberg ;
- présents lors des fêtes de clôture annuelles.

Contributions

Sponsoring / dons

- Contribution unique, montant défini par le sponsor ;
- don annuel, montant défini par le donateur.

Possibilités en matière de publicité

Publicité sur le site Internet (1 page) :	2'500 CHF / an
Publicité dans la lettre « Accento » (1 page A4) :	500 CHF / trimestre
Nom de l'entreprise au CFP d'Arenenberg :	10'000 CHF une fois
Présents aux fêtes de clôture :	env. 12 cadeaux pour les apprenants

Tous les prix sont en principe négociables. Il est naturellement aussi possible de combiner plusieurs mesures publicitaires. Les intéressés peuvent s'annoncer au secrétariat de la CIFIM.

Votre soutien nous aide à conserver le standard de qualité en Suisse et, ainsi, à préserver et à promouvoir notre rayonnement à travers l'Europe. Vous contribuez aussi à ce que nos musiciens puissent continuer d'exercer leur art sur des instruments suisses. Nous continuerons de nous investir pleinement au profit de la formation et du perfectionnement FIM et pour garantir des conditions-cadres optimales.

Mille mercis de nous témoigner votre intérêt !

Walter Leist et Beni Sigrist

suissemusic
La vente spécialisée de
musique suisse se présente



La nouvelle association de musique de la Suisse

Depuis le 1er janvier 2004, la Suisse a une nouvelle association de musique. Cette association s'appelle Suissemusic - Vente spécialisée de musique Suisse. Elle est née de la fusion de l'Association suisse des facteurs et accordeurs de pianos et de l'Association des revendeurs suisses d'instruments de musique.

L'Association suisse des facteurs et accordeurs de pianos et l'Association des revendeurs suisses d'instruments de musique se sont regroupées au 1er janvier 2004 pour former la nouvelle Association Suissemusic - Vente spécialisée de musique Suisse. Ainsi est née une association globale axée vers le marketing, qui défend les intérêts économiques de l'ensemble des revendeurs suisses spécialisés dans le domaine de la musique. De même, fournisseurs et distributeurs de marques sont engagés dans la nouvelle association. Depuis le 1er janvier 2005, l'Association suisse des revendeurs d'articles de musique et des éditeurs est également intégrée et l'Association centrale suisse des revendeurs dans le domaine de la musique, qui était l'organisation faîtière des revendeurs dans le domaine de la musique, a été dissoute fin 2004, et nous avons repris ses droits et obligations.

Pour qu'ils bénéficient directement aux revendeurs, les thèmes de la publicité et du marketing sont au cœur des activités. Par ailleurs, nous collaborons directement avec le salon de la musique de Francfort/succursale de Bâle. Nous sommes membre de l'Union suisse des arts et métiers et du Conseil suisse de la musique, de même que de la International Confederation of Music Publishers (Confédération Internationale des Editeurs Musicaux et de la Confederation of the European Music Industries (Confédération des Industries Européennes de la Musique).

La nouvelle association, qui a l'intention d'accueillir d'autres institutions apparentées (associations/commerces), renforcera l'image des revendeurs suisses spécialisés dans le domaine de la musique et leur importance économique auprès des fabricants, des représentants, des distributeurs, des revendeurs et du public, et elle soulignera leur importance à l'échelle européenne.

Ses objectifs sont les suivants :

- Apporter un soutien à la qualité de la vente spécialisée de musique.
- Encourager les spécialistes qualifiés en vente spécialisée de musique.
- Promouvoir la pratique active de la musique.
- Veiller aux travaux de RP pour la musique.
- Encourager les missions culturelles (axées sur la musique).
- Assurer la formation et le perfectionnement liés à la branche.
- Proposer aux membres des prestations de services qualifiées.
- Défendre les intérêts économiques des revendeurs suisses spécialisés dans le domaine de la musique.
- Promouvoir la vente d'instruments de musique, d'équipements professionnels, de partitions, de supports vidéo et audio.
- Lutter contre la concurrence déloyale.
- Entretenir les contacts et la collaboration avec les autorités et les organismes de même type et apparentés, sur le territoire et à l'étranger.

Historique

Comme beaucoup d'autres, la branche de la musique a subi de nombreux changements et connu sans cesse des nouveautés.

Le développement au niveau de l'économie de marché a exercé une influence toute particulière, mais l'évolution technologique de nombreux produits et instruments nécessite un important savoir-faire dans le domaine de la vente. A ceci s'ajoute, en particulier, la concurrence sur le marché qui s'est intensifiée, entre autres par des luttes de prix.

Plus d'information sous : www.suissemusic.ch

Patrick Woodtli, coprésident de suissemusic

CIFIM, c/o Elin Office AG
Amthausgasse 3, 3011 Berne
Tél. : 031 313 20 00
Fax : 031 313 20 09
Courriel : info@igmib.ch
www.igmib.ch